



Union Syndicale Départementale de la Santé et de l'Action Sociale

Communiqué de presse

Le personnel de la santé et la protection sociale en grève le 16 novembre 2023 à l'appel de la CGT

En 2000, la France était reconnue par l'Organisation mondiale de la santé comme le pays « offrant les meilleurs soins de santé généraux ».

En 2021, elle était en 16^e position. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2024 veut imposer à notre système de santé de nouvelles coupes budgétaires à hauteur de 3,5 milliards d'euros minimum... ça ne va pas aller en s'améliorant :

- ce projet dégradera notre système de santé et de protection sociale ;
- ce projet attaque nos droits en remettant en cause les arrêts maladie et augmentant le reste à charge en remboursant moins certains médicaments et certaines prestations.

UNE SITUATION CRITIQUE. L'hôpital public, notamment les urgences, et les établissements du sanitaire, du médico-social et du social, la médecine de ville sont dans une situation critique en termes d'effectifs et de conditions de travail des professionnels. Parallèlement, l'accélération de fermetures de lits, de services et de structures accentue le manque d'accès, d'offre et la dégradation de la qualité de la prise en charge pour la population sur tout le territoire.

DES INDICATEURS TRÈS ALARMANTS : épuisement généralisé des soignants·es, dégradation de la santé de la population, maltraitance dans les Ehpad ou les crèches du fait de manque de moyens et du développement du privé lucratif, impossibilité d'accès aux soins, sous-déclaration massive des accidents du travail...

Malgré cela, la hausse de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam) fixée à 3,2 % se situera pour l'année 2024 en dessous de l'inflation et en dessous de sa « dynamique naturelle » d'augmentation à 4,6 % !

Ce projet reste également aussi très silencieux sur les pénuries de médicaments et n'apporte pas de réponse pour enrayer l'augmentation des déserts médicaux qui éloignent les populations de l'accès aux soins.

Au vu des récents et terribles drames qui se sont déroulés entre autres dans les crèches privées, les hôpitaux et les Ehpad, les propositions du Gouvernement sont soit insuffisantes et inacceptables, soit inexistantes. Alors que les besoins de la population appellent un programme ambitieux pour les services publics de la petite enfance, de l'autonomie, de la santé et de l'action sociale, l'inaction et l'impuissance restent la seule réponse ce Gouvernement.

Par ailleurs, en lien avec le patronat, le Gouvernement a essayé d'utiliser le PLFSS pour imposer des reculs au sujet de la faute inexcusable de l'employeur en matière d'accidents du travail et maladies professionnelles. Dans la foulée de la réforme des retraites, le gouvernement a tenté un hold-up sur les retraites complémentaires. Les régimes pionniers sont également une nouvelle fois visés.

Le PLFSS prévoit des ponctions lourdes sur l'Assurance chômage, plombant la négociation en cours, pour financer le monstrueux France Travail, destiné à sanctionner les allocataires du RSA et d'autres prestations de solidarité.

La CGT s'oppose à ces logiques purement gestionnaires et revendique la restitution de la maîtrise de la sécurité sociale aux travailleurs, la suppression des exonérations de cotisations sociales qui représentent plus de 80 milliards d'euros et une vraie réponse aux besoins en termes de santé, retraite, droit à l'autonomie, petite enfance... pour tendre vers une Sécurité sociale intégrale.

Depuis plus d'un an, la FEHAP, AXESS et NEXEM ne répondent pas aux attentes des salariés. Pire que ça, ils méprisent le personnel de ses établissements.

Malgré les difficultés de recrutement, des départs importants de salariés dû à l'épuisement professionnel, ainsi qu'aux conditions de travail qui ne cessent de se dégrader, la **FEHAP, AXESS et NEXEM** attendent que la CCUE soit signée, comme si elle allait être un remède à toutes les difficultés que ce secteur professionnel rencontre.

Il y a urgence et une impérieuse nécessité à négocier une revalorisation conséquente des salaires par l'augmentation du point, sans attendre la conclusion d'une CCUE dont on ne connaît pas la date de mise en œuvre. Une CCUE que nous voulons de haut niveau et pour laquelle les négociations nous devront être offensives et combatives.

La **FEHAP, AXESS et NEXEM** ne peuvent nous laisser dans ce champ de ruines en nous promettant une belle maison qui serait la CCUE, alors que nous savons que la construction de cette CCUE pendra plusieurs années.

Au niveau de la psychiatrie, depuis des années, malgré toutes les alertes, les multiples enquêtes et rapports, les gouvernements successifs se sont acharnés à détruire la psychiatrie publique. Ce n'est pas le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2024, qui affirme et accentue l'austérité, qui va permettre de répondre aux besoins en soins de la population.

La CGT exige l'ouverture de négociations sur le financement de la psychiatrie publique et du secteur non marchand et le retour à un maillage psychiatrie sur tout le territoire avec une réouverture de lits en fonction des besoins de la population, le développement des structures ambulatoires publiques de proximité pour répondre aux besoins d'accueil de toutes les souffrances psychiques, des plus graves aux plus bénignes, tant pour les enfants que pour les adultes. Ces structures doivent permettre de répondre sans délai d'attente aux besoins spécifiques de la population et pouvoir assurer leurs missions de prévention et de suivi.

La CGT appelle les salariés des conventions collectives CCN 51, CC66, 65,79, CHRS et les agents de la fonction publique hospitalière à se mobiliser, à débrayer dans les établissements le 16 novembre 2023 ou à monter à Paris pour se rassembler devant congrès de la FEHAP afin d'exiger :

-L'ouverture de négociations salariales pour le Privé et dans la Fonction Publique, basées sur l'augmentation du point, un SMIC à 2 000 euros bruts, la reconnaissance des qualifications et le doublement du salaire sur la carrière.

- **Un plan d'urgence de financement à la hauteur des besoins en formations et en effectifs.**
- **L'ouverture de négociations sur le financement du système de santé et d'action sociale.**
- **La sortie du secteur lucratif du champ sanitaire social et médico-social.**

Pour l'USDSAS CGT 07
Le Secrétaire
Sébastien NICOLAS